

COORDONNÉES

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de Tél. Fixe : N° de Tél. Portable :

Adresse email :

NOM DE L'ATELIER : merci de cocher l'atelier que vous avez choisi

BORDS DE L'HUISNE	CITE DES PINS	GROUPE VOCAL	JULIETTE GRÉCO	L'EPINE	MIROIR	RONCERAY	ST PAVIN	VERDIGNE
-------------------	---------------	--------------	----------------	---------	--------	----------	----------	----------

SUIVI DES REGLEMENTS				
	Date encaissement	Montant	n°chèque	Mode de règlement
Adhésion >	30/09/2024	20€		
1er Paiement >	05/10/2024			
2ème Paiement >	05/02/2025			
3ème Paiement >	05/04/2025			

GROUPE VOCAL

L'inscription se fait sur audition. Le Groupe Vocal a pour vocation de travailler plus en profondeur les aspects scéniques, techniques vocales, chants à plusieurs voix. Nombreuses prestations à l'année.

Frais supplémentaires : 55 € : ils sont à régler à part de la cotisation

DROITS A L'IMAGE

J'autorise l'association Le Mans Cité Chanson saison 2024-2025 à utiliser à titre gracieux mon image : photos et vidéos : à titre d'illustration pour l'ensemble des supports de communication de l'Association dans le cadre des activités et de son projet.

Ecrits (*newsletter, magazine, plaquettes etc*) Internet (*Réseaux sociaux, sites institutionnels*). La photographie et/ou vidéo et leur légende ne pourront pas porter atteinte à ma vie privée, à ma réputation ainsi qu'à celle de mes ayants-droits.

Je déclare avoir pris connaissance du fond comme de la forme de l'utilisation qui sera faite de mon image.

cocher la case de votre choix : OUI NON

LES FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription comportent l'Adhésion et la Cotisation. Cette adhésion couvre les frais d'assurance et par ailleurs les frais d'adhésion éventuels à la structure partenaire :

- L'**ADHESION** obligatoire de **20 €** à l'association Le Mans Cité Chanson. Elle est soumise à l'agrément du Conseil d'Administration – Art.5 des statuts de l'Association - **et elle n'est définitive qu'après cet agrément.**
- Elle court de septembre **2024** à août **2025**.

LA COTISATION

- Se munir de son AVIS D'IMPOT **2024** sur les revenus de l'année 2023
- L'adhésion fait l'objet d'un paiement séparé de celui de la cotisation par chèque ou en espèces
- **Le règlement se fait le jour de l'inscription** sinon et au plus tard à la fin du premier mois d'activité
- **Le règlement de la cotisation sera fractionné en 3 échéances égales (octobre, février et avril)** par chèque ou en espèces mais pas de virement
- Le règlement des frais supplémentaires de 55€ pour le Groupe Vocal doit se faire à part de la cotisation et de l'adhésion par chèque ou en espèces.

COMMUNICATION

L'actualité de l'association LE MANS CITE CHANSON vous sera envoyée tout au long de l'année par mail, Merci d'écrire lisiblement votre mail sur ce bulletin d'inscription.

REGLEMENT INTERIEUR

Il vous sera remis lors de l'inscription, ce document qui est à lire, à dater et à signer

- J'ai pris connaissance du Règlement Intérieur des Ateliers chansons et j'en accepte les conditions.**

Le Mans, le / /

Signature (nom et prénom)

Association Le Mans Cité Chanson
Site : www.lemanscitechanson.com
Courriel : contactlemanscitechanson@gmail.com
[SIRET 438 344 996 00030 – APE 9499Z](https://siret.fr/43834499600030)

15 mai 2024